



Tahiti Swimming Dream

Fédération Tahitienne de Natation - N° TAHITI 281 220

B.P 1794, 98 713 Papeete

(+689) 89 522 340/ (+689) 89 420 410 - secretariat.ftn@gmail.com

RÈGLEMENT Traversée Tahiti> Moorea à la nage 2024

Article 1 : Date, lieu et organisateur de l'événement

L'événement se tiendra en Polynésie française, sur les îles de Tahiti et Moorea, le samedi 23 novembre 2024.

Le départ sera donné depuis les trois pontons à Punaauia, avec comme point d'arrivée la plage de Temae à Moorea.

L'organisation et la gestion de cet événement, baptisé "Tahiti Swimming Dream", sont assurées par la Fédération Tahitienne de Natation.

Article 2 : Conditions d'accessibilité à la traversée

Cet événement est ouvert au public à partir de 13 ans. Les mineurs doivent être accompagnés d'un responsable légal qui sera présent sur le bateau de suivi. Les athlètes non licenciés à la Fédération Tahitienne de Natation (FTN) obtiendront automatiquement une licence lors de leur inscription.

Article 3 : Grille tarifaire

Le prix de participation s'élève à 75 000 XPF pour les nageurs inscrits en individuel et 140 000 XPF pour les équipes en relais, composées de 2 à 4 personnes maximum.

- Les nageurs inscrits individuellement et les nageurs mineurs inscrits en relais doivent obligatoirement être accompagnés d'un seul accompagnateur au maximum sur le bateau de suivi.
- Les nageurs majeurs inscrits en relais peuvent choisir d'être accompagnés ou non d'un accompagnateur sur le bateau de suivi.

Les frais comprennent la location du bateau de suivi (carburant compris) avec son pilote, la sécurité tout au long de la course, un lot finisher pour chaque participant à l'arrivée, ainsi que la cérémonie de remise des récompenses. Le déjeuner après la course et le trajet retour de Moorea à Tahiti sont également inclus pour les participants et leurs accompagnateurs.

Cas particulier : Il est possible de proposer votre bateau personnel comme bateau de suivi, avec un pilote et un matelot soit 2 personnes maximum. Le pilote devra obligatoirement participer à toutes les réunions de préparation et de sécurité de l'événement et devra communiquer à la FTN ses informations personnelles (nom, prénom, numéro de téléphone, mail, copie du permis bateau et numéro d'immatriculation du bateau PY). Le bateau devra être équipé en classe 5.

Dans ce cas, une compensation forfaitaire de 35 000 XPF sera déduite des frais d'inscription.

Article 4 : Inscription

Pour s'inscrire à l'événement, il faudra obligatoirement envoyer un mail au secrétariat de la Fédération Tahitienne de Natation à l'adresse tsd.ftn@gmail.com **avant le vendredi 9 novembre à midi**, date de clôture des inscriptions.

Les paiements acceptés : virement, chèque ou espèce **avant le vendredi 9 novembre à midi**, date de clôture des paiements.

Une inscription est nécessaire pour participer : elle est personnelle, non transférable et non remboursable.

Article 5 : Règlementation des équipements

Les équipements standards :

- Maillot de bain classique
- Bonnet de bain (latex ou silicone)
- Lunettes, bouchons d'oreille et pince-nez
- Crème solaire et graisse

Il n'est pas nécessaire pour le nageur de déclarer l'utilisation des équipements standard.

Les équipements non-standard :

Les équipements non standards, qui peuvent améliorer les performances, englobent tout ce qui n'est pas explicitement mentionné dans la liste des équipements standards. Les nageurs devront déclarer l'utilisation de ces équipements non standards lors de l'inscription.

- Pull Boy
- Plaquettes
- Palmes
- Combinaison Néoprène ou Isothermiques
- Bonnets néoprènes
- Chaussons
- Gants
- Lecteurs de musique
- Métronomes
- ...

Article 6 : Sécurité

Chaque nageur sera accompagné d'un bateau de suivi qui le guidera tout au long de la traversée. Ces bateaux sont équipés de matériel de sauvetage en cas de besoin et assureront le ravitaillement du nageur grâce à l'accompagnateur tout au long du parcours. Il est important que le bateau maintienne une distance de sécurité de 3 mètres de diamètre avec le nageur.

Article 7 : Règles départ/arrivée et course

Le pilote s'assurera du respect de ces règles :

- Épreuve en individuel :

Au départ comme à l'arrivée, le nageur doit être entièrement hors de l'eau.

Pendant la course et le ravitaillement, le nageur en individuel ne doit en aucun cas venir en contact avec le bateau de suivi ou tout autre objet flottant à proximité.

- Épreuve en relais :

Au départ comme à l'arrivée, le 1er relayeur doit être entièrement hors de l'eau.

Les prises de relais se feront dans l'eau et les quatre nageurs pourront parcourir la distance de leur convenance. Le classement de l'équipe sera établi à la fin de la course du dernier relayeur. Les ravitaillements auront lieu sur le bateau de suivi.

Article 8 : Classement et record

Le classement sera établi pour la course en individuel et en relais, qui seront chronométrés. Le nageur individuel pourra établir un record de la traversée s'il respecte les équipements standards et les règles de départ, d'arrivée et de course.

Le record actuel de la traversée Tahiti - Moorea à la nage est détenu par Naël Roux en 5h38, établi le 30 septembre 2023.

Article 9 : Pilote du bateau de suivi

Lors de la course, le pilote est l'autorité ultime pour toutes les autres questions. Le pilote peut annuler la baignade à tout moment, pour quelque raison que ce soit, y compris, mais sans s'y limiter, des préoccupations pour la sécurité du nageur ou du personnel de soutien. Le pilote est responsable de suivre toutes les réglementations maritimes locales pertinentes.

Le pilote se doit de tenir l'embarcation de suivi à une distance de 3 mètres du nageur pendant son avancée, hors ravitaillement. Le pilote doit documenter les faits de la natation, d'interpréter les règles de la natation et de garder le temps officiel.

Le pilote est tenu de se conformer à toutes les directives (suspension de l'épreuve, évacuation de l'eau, fin de la course, etc.) émises par le PC Course.

Article 9 : Droit à l'image

En participant aux épreuves du TSD, chaque participant consent à ce que son image puisse être utilisée sans limitation de durée par les organisateurs.